

UNE RENTRÉE SCOLAIRE PARTICULIÈRE



P.4 CITOYENNETÉ, SOLIDARITÉ, ÉDUCATION, CULTURE

COVID 19... P.4

Le nouveau CCAS
d'Apprieu... P.6

Art'Prieu... P.7

P.8 AMÉNAGEMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT

Les raisons de la crise
du 3 septembre... P.8

Déneigement... P.9

Nettoyage
du 26 septembre
2020... P.10

Abri bus... P.10

Écocitoyenneté... P.11

P.12 DOSSIER

Rentrée 2020... P.12

P.14 CCBE

IsèreADOM... P.14

Le nouveau Bidibulle
sur les rails... P.15

P.15 GENS D'ICI

Émiline Rioux :
une jeune
Apprelane au
service des
autres... P.15

P.16 VIE ASSOCIATIVE, SPORT, ANIMATION





NOUVEAUX COMMERÇANTS

ARC RAMONAGE 38

Ramonage poêle, insert et cheminée
Ramonneur diplômé du Costic

Federico Romain
38140 Apprieu
arcramonage38@gmail.com
07.69.03.35.50
siret 830849203 ape 8122Z

Masseur-kinésithérapeute

45 route de Lyon
38140 Apprieu

TROUVE CORALINE

07 68 36 86 12
09 51 10 70 06

INK DOCTORS

38 route de Lyon
APPRIEU
04 57 20 11 00
inkdoctors38@gmail.com
Instagram et Facebook:
@ink.doctors

LUD'HOME Design

Etude, Réalisation et Agencement : Acier / Verre / Bois

- Verrière, garde-corps, pergola, clôture, portail, encadrement
- Mobilier intérieur / extérieur
- Dressing, salle de bain, cuisine
- Décoration "Mur, Plafond, Poêle, Cheminée"

Mr VOLO Ludovic 06 89 42 88 32

LUD'HOME Design
35 Chemin des vergers
38140 APPRIEU Email : ludhomedesign@gmail.com

Alex'art
Créa & Com

ENSEIGNES COVERING VEHICULES
AFFICHES LOGO VITRINES
BACHES DECORS
EVENEMENTIEL

Alex'art Création et Communication

carrillo.alexandre@hotmail.fr
Graphisme et Communication 06 15 84 02 55

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Cette année en raison du contexte sanitaire actuel, la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants est malheureusement reportée à une date ultérieure.

LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE D'APPRIEU

Le passage aux horaires d'hiver se fait au changement d'heure (fin octobre).

Lundi : 9h00-12h00

Mardi : 14h00-17h00

Mercredi : 9h00-12h00

Vendredi : 14h00-17h00

Samedi : 9h00-12h00 - 14h00-17h00

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Jeudi 22 octobre 2020 - Jeudi 26 novembre 2020

Jeudi 10 décembre 2020

PAAT

Les P.A.A.T sont des Permanences d'Accueil Approfondi Territorial au service des personnes handicapées et de leurs familles.

Pour plus de renseignements et pour les dates de rendez-vous en Mairie d'Apprieu merci de contacter le : 04.74.20.42.70.

RESPECTONS NOS VOISINS (NUISANCE SONORE)

L'arrêté préfectoral n°97-5126 donne le cadre permettant de vivre ensemble avec nos voisins.

L'article 1 précise que « Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit. »

Il peut s'agir du bruit causé par :

- un individu, locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chant, fête familiale, ...),
- une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage ou machine utilisée pour des travaux, pétards et feux d'artifice, pompe à chaleur et autres équipements, éolienne, électroménager, piscine...),
- un animal (exemple : aboiements).

Les bruits susceptibles de gêner le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- la semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Vous trouverez d'ailleurs dans ce numéro toutes les explications sur l'évènement, les raisons du problème et les mesures correctives qui ont été rapidement apportées par Bièvre-Est, gestionnaire de notre réseau d'eau et d'assainissement.

Globalement cette période nous oblige à encore plus de réactivité, d'adaptation et de lien avec les habitants. Si les réseaux sociaux nous ont beaucoup aidés pour transmettre l'information sur les difficultés rencontrées sur le réseau d'eau, l'information n'a pas été communiquée à tous dans les mêmes délais. Certains connectés l'ont reçue dans l'instant, d'autres seulement le lendemain en lisant le flyer distribué dans la nuit dans les boîtes aux lettres.

avec la reprise par le département des enrobés de la voirie, étude sur la réhabilitation du Gymnase-Boulodrome, accompagnement de notre vie sociale, culturelle et sportive en appliquant toutes les précautions exigées par la période.

Nous souhaiterions reprendre nos réunions de hameaux pour évoquer certains points avec vous (réseau d'assainissement, méthaniseur, urbanisme, communication et vie locale...) mais pour le moment la prudence nous oblige à suspendre avec regret ces rencontres.

Vous remerciant pour votre soutien.

Dominique PALLIER,
Maire d'Apprieu

La rentrée est déjà bien derrière nous et nous faisons le maximum pour nous adapter aux différentes circonstances de cette période particulière : les conséquences organisationnelles de la Covid bien évidemment, aussi bien dans l'entretien des écoles, dans l'organisation du périscolaire, dans le fonctionnement des gymnases et le suivi des protocoles des associations...mais également dans le traitement des péripéties du quotidien. Si la fermeture de la déchèterie, quelques heures suite au dépôt d'un obus par un habitant « étourdi » peut se qualifier de péripétie ; la gestion de la crise en lien avec la restriction de consommation de l'eau début septembre entre dans une autre catégorie.

Nous allons donc accélérer la mise en œuvre de notre système d'alertes SMS habitant, que nous avons prévu dans le cadre du déploiement de notre Plan Communal de Sauvegarde. Un outil simple et pratique pour vous informer par le biais du téléphone portable et qui sera accompagné d'un outil complémentaire pour les personnes ne disposant pas de téléphone... mais qui nécessite un peu de temps d'organisation avant d'être opérationnel.

Par ailleurs et malgré ce contexte, nous mettons en œuvre les projets, avec certes un peu de décalage dans le planning : aménagements routiers notamment sur la route de Lyon, axe dont la circulation sera perturbée mi-octobre



Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu
Email : accueil@apprieu.fr
Tél. : 04 76 65 10 13 - Fax : 04 76 93 70 70
Horaires d'ouverture au public dès septembre
Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h et 15h-17h
Lundi, Mercredi et Samedi : 9h-12h

École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 15 10
Email : ecolesaintpierre38@gmail.com

École élémentaire publique Saint-Exupéry

48 route de Lyon 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 63
Email : ce.0381548B@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

École maternelle publique Le Petit Prince

355 rue Defrada 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 17 57
Email : ce.0382659j@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
Tél : 04 76 67 42 79

Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

Les services périscolaires

07 84 39 18 74 aux horaires d'ouverture (pas de messages ni SMS)
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU
serviceperiscolaire@apprieu.fr

Médiathèque La Sirène

25 place Buissière 38140 Apprieu
Tél : 04 76 35 38 84
Email : la.sirene@cc-bievre-est.fr

Horaires d'ouverture :
Lu : 10h-12h
Me : 15h-17h45
Sa : 9h-12h



MARIAGE HEUREUX, MARIAGE RESPECTUEUX DE NOTRE ENVIRONNEMENT !

Vive les mariés ! On se souvient tous d'une sortie des mariés remarquée à la Mairie ou à l'église. Les confettis font le bonheur des mariés et des invités, mais beaucoup moins des agents de mairie et des voisins qui retrouvent des confettis non dégradables sur les parvis ou dans leur jardin !

Merci de nettoyer l'espace public juste après votre passage festif.

Il existe des idées originales pour remplacer les confettis comme par exemple les bulles de savon, les pétales de fleurs, les brins de lavandes...

Nous comptons sur vous !



COVID 19



En cette rentrée, le virus circule toujours et il est constaté une augmentation du nombre de cas détectés de Covid-19 sur le secteur.

Le dépistage

Les tests virologiques (RT-PCR) par prélèvement naso-pharyngé, permettent de savoir si on est malade au moment du test. Ils sont effectués dans des centres de dépistage comme le laboratoire d'analyses médicales DENIAU à Apprieu.

- Vous pouvez bénéficier d'un test de dépistage, à votre demande et sans prescription médicale. Il est intégralement pris en charge par l'assurance maladie. Ces dispositions sont également applicables aux personnes qui ne sont pas assurées sociales. Les personnes présentant des symptômes, les cas contacts et les personnels soignants ou assimilés sont testés en priorité. Pour les autres personnes demandeurs de test, un rendez-vous leur est donné sous quelques jours.

- Si vous avez été identifié comme cas contact, vous serez contacté par les services de l'Assurance Maladie qui vous demanderont de rester en isolement et vous indiqueront quand réaliser votre test (immédiatement si vous vivez dans le même foyer que la personne contaminée, ou en observant un délai de 7 jours après votre dernier contact avec cette personne, si vous ne vivez pas avec elle). Vous devrez alors prendre rendez-vous dans un lieu d'examen médical. Aucune prescription médicale ne vous sera demandée.

De nouveaux types de tests par PCR sont à l'étude, notamment via des prélèvements salivaires qui permettraient une mise à disposition plus rapide des résultats.

Dans le cadre de la stratégie de dépistage mise en place par le gouvernement et afin d'alléger les files d'attente devant les laboratoires, il est conseillé aux personnes souhaitant se faire dépister de remplir le formulaire disponible sur le site du ministère des solidarités et de la santé, en amont de leur rendez-vous.

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/formulaire_patient_lab_covid

État des recherches sur les traitements

Les patients infectés par la Covid-19 bénéficient aujourd'hui de traitements symptomatiques, c'est-à-dire visant à soulager les symptômes.

Il n'existe pas encore de traitement spécifique efficace, validé et approuvé contre le virus, d'où l'importance de freiner la propagation par les mesures barrières et les mesures de distanciation physique.

État des recherches sur les vaccins

Il n'existe pas de vaccin contre la Covid-19 pour le moment mais plusieurs laboratoires publics ou privés, français comme internationaux, sont entrés dans des phases de tests.

L'Union européenne a procédé à la précommande de doses pour ses citoyens auprès des laboratoires les plus avancés dans leurs recherches. La mise à disposition des doses ne se fera toutefois qu'après avoir obtenu deux garanties qui font l'objet des tests en cours :

- le vaccin est fiable
- il n'est pas toxique

Se protéger et protéger les autres

La meilleure des protections : les mesures barrières, les mesures de distanciation physique et l'aération régulière des pièces.

Depuis le 7 septembre 2020, selon l'arrêté n°38-2020-09-04-005 du Préfet de l'Isère, est obligatoire dans l'ensemble du département de l'Isère, le port d'un masque de protection pour toute personne de 11 ans ou plus stationnant sur la voie publique dans un périmètre maximal de 25 mètres devant les entrées et sorties des établissements d'enseignement et les lieux d'accueil de mineurs (écoles, collèges, lycées, crèches, accueil périscolaire...)

Sources : Ministère des solidarités et de la santé et Gouvernement.fr

POUR RAPPEL DEPUIS LE 20 MARS 2017, NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ.

Les modalités de délivrance des CNI (Carte Nationale d'Identité) ont évolué, en s'alignant sur la procédure des passeports biométriques. Depuis cette date, l'usager doit effectuer sa pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr>, puis prendre rendez-vous dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil sans tenir compte de son lieu de résidence, afin

de finaliser sa demande par la prise d'empreintes.

La mairie d'Apprieu n'est pas équipée du dispositif de recueil. Nous ne pouvons plus accepter de demande papier et les usagers devront se rendre dans l'une des communes équipées.

À titre d'exemple, les mairies suivantes le sont : la Tour du Pin, Pont-de-Beauvoisin, St Etienne de St Geoirs...

Pré-demande de CNI

Site de l'agence nationale des titres sécurisés



Les usagers rempliront en ligne une pré-demande de CNI avant de se rendre au guichet d'une mairie de leur choix. Ce télé service dispense l'usager de remplir ce formulaire au guichet de la mairie et lui permet donc de gagner du temps sur place.

Pour remplir la pré-demande de carte d'identité, il est nécessaire de créer un compte sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) avant de compléter le document avec les informations nécessaires (état-civil, adresse, etc...). L'usager devra ensuite se rendre dans l'une des mairies équipées du dispositif de recueil et présenter son numéro de pré-demande afin de permettre à l'agent de mairie de récupérer automatiquement toutes les informations enregistrées préalablement en ligne.

À SAVOIR :

Le déplacement en mairie demeure indispensable pour la prise des empreintes et le dépôt des pièces justificatives.

Comment procéder sur le site internet ?*

1. Je crée mon compte ANTS,
2. Je remplis mon formulaire de pré-demande CNI en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité).

- Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un **récapitulatif de pré-demande** sur lequel figure, notamment, le **numéro de la pré-demande** et un **QR code** qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.

3. Attention, l'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez **acheté un timbre fiscal dématérialisé, en cas de perte ou de vol de votre CNI.**

Et après avoir effectué ma pré-demande CNI en ligne ?

1. Je contacte la mairie compétente pour obtenir les modalités d'accueil,
2. Lors de mon déplacement en mairie,
 - J'apporte **mon numéro de ma «Pré-demande CNI**, indispensable à la mairie,
 - J'apporte également le **numéro de mon timbre dématérialisé**, si je n'imprime pas le récapitulatif de ma pré-demande,
 - J'apporte également les **pièces justificatives** (photos d'identité, justificatif de domicile ...) nécessaires à la constitution de ma demande de CNI.

**Informations sur le site de l'Agence nationale des Titres sécurisés.*

NOS AMIS LES CHATS ERRANTS !



Depuis 2015, la commune d'Apprieu s'est engagée dans des campagnes annuelles de stérilisation des chats errants en traitant les secteurs les plus touchés, aidée par la Fondation 30 millions d'amis. À l'issue, les chats sont identifiés au nom de l'association.

La stérilisation des chats est reconnue par les experts de l'OMS pour stabiliser automatiquement la population féline, qui continue à jouer son rôle de filtre contre les rats, les souris... et enrayer les problèmes de salubrité que cause la présence des chats (urine, poubelles éventrées...)

Le chat errant : il ne s'agit pas de capturer tous les chats divagant sur la voie publique mais bien ceux qui n'ont pas d'identification, donc pas de propriétaire, ni de gardien, vivant en groupe dans les lieux publics de la commune. Cette capture se fera uniquement par des bénévoles appelés par la Fondation 30 millions d'amis. Les chats seront amenés au cabinet vétérinaire de Bièvre. Ne prenez pas l'initiative d'amener des chats errants. Ils ne seront pas pris en charge !

Pour toute question, contacter la mairie d'Apprieu : 04 76 65 10 13.

Pour rappel : Depuis le 1^{er} janvier 2012, article L.212-10 du Code rural l'identification de son chat est obligatoire ! Votre chat sera considéré comme un chat errant s'il ne possède ni tatouage ni puce électronique.



TYSSIA S'ENGAGE CONTRE LE CANCER

À 10 ans, la jeune Tyssia est déjà très engagée envers les autres. Cet été, elle a fait don de ses cheveux à une association qui réalisera une belle perruque pour une personne atteinte de cancer. C'est avec la complicité de Mélissa, coiffeuse apprelane, que le don a pu se faire. Tyssia a pris cette initiative après avoir vu un reportage sur le sujet. Elle s'est présentée d'elle-même chez Mélissa pour faire ce don. La coiffeuse, qui connaît bien la fillette, savait à quel point elle prenait soin de ses cheveux et son choix l'a étonné mais elle était fière de sa jeune cliente. La maman de Tyssia est elle aussi très fière de sa fille, même si elle regrette un peu qu'elle n'ait plus ses longs cheveux. Ce sont ainsi des mèches de 30 cm qui ont été remises à Emilie Rioux, qui s'est chargée de les transmettre à l'association. Le don de cheveux est un geste aussi simple que solidaire envers les malades. Il suffit d'avoir une longueur d'au moins 25 cm de cheveux non colorés et en bon état. Coupés pour l'occasion ou trouvés dans une vieille malle, tous les cheveux sont utilisables, tant qu'ils ont la bonne longueur. Bravo à Tyssia, Emilie, Mélissa et toutes les personnes qui s'investissent pour les autres.



LE NOUVEAU CCAS D'APPRIEU



Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 23 juillet dernier, le nouveau Centre Communal d'Action Sociale est constitué de 16 membres, dont 8 élus du conseil municipal :

Anne ROBERT, Jean BRUASSE, Céline MARTEL, Laurent TARY, Blandine VIGNON, Marcel BONNAT, Sylvie COTTE, Gildas BERGER-SABATEL et 8 membres désignés par le Maire : Claire ASSIE, Marie-Ange DAMERY, Sylvie FAUCHET, Joëlle HERITIER, Anne-Marie ODDOU, Jean-Marc REYNAUD-DULAURIER, Frédéric SIALINO et Marie-Christine SIBUT.

Le 1^{er} conseil d'administration s'est tenu le 15 septembre 2020.

Dominique PALLIER a introduit cette réunion en sa qualité de maire et président de droit.

Anne ROBERT, adjointe aux affaires sociales et aux solidarités, a été élue vice-présidente.

Les missions du CCAS, précisées par le Code de l'action sociale et des familles, ont été rappelées lors de ce 1^{er} conseil d'administration.

« À partir de l'analyse des besoins sociaux, un CCAS a pour mission d'animer des actions générales de prévention et de développement social en direction de toute la population : familles, enfants, jeunes, seniors. Il a également pour mission de lutter contre les exclusions, d'aider et accompagner les personnes en difficulté. »

Grâce à une subvention de la commune, le CCAS d'Apprieu a pu mener plusieurs actions dans les années passées.

Citons par exemple : l'aide aux familles pour l'accès aux activités périscolaires, l'aide à la prise en charge de portage de repas, l'attribution d'aide financière d'urgence, l'accès au logement d'urgence pour des personnes seules ou des familles en lien avec les services sociaux du secteur.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, le

CCAS a organisé « l'après-midi des SAGES » qui a réuni une soixantaine de personnes fin 2019 et la distribution de colis en fin d'année pour les personnes âgées de plus de 70 ans. Les bénéficiaires peuvent choisir de garder le colis ou de reverser l'équivalent du montant de ce colis à des associations caritatives, locales ou nationales.

En 2019, 6 associations ont été choisies : LE MONDE DE KEVIN - Grenoble, ENTR'ACTIFS - Voiron, SECOURS CATHOLIQUE - Le Grand Lemps, AIDE à l'ENFANCE HOSPITALISÉE - Voiron ; RELAIS OZANAM - St Jean de Moirans, VIVRE ENCORE HOPITAL DE ST GEOIRE EN VALDAINE.

Le nouveau CCAS poursuivra ces missions sur les 6 années à venir, en partenariat avec notamment les associations du territoire, les services du Département et de la communauté de communes de Bièvre Est.

Mais la crise sanitaire de cette année 2020 oblige à prendre en compte ce nouveau contexte dans l'organisation des actions.

Ainsi, pendant la période de confinement, ces éléments ont été rapidement intégrés par les membres du CCAS et ils ont pu assurer, avec l'aide de bénévoles, une prise de contact régulière avec les personnes qui étaient isolées et/ou en difficulté.

À ce jour, comme chacun le sait, le virus circule à nouveau très fortement. C'est la raison pour laquelle, du fait de ce contexte sanitaire et des personnes concernées, le Conseil d'administration du CCAS a pris la décision suivante pour la fin 2020 : ne pas organiser de réunion des sages, sous quelque forme qu'elle soit ; il n'y aura donc pas d'après-midi des sages. Mais la distribution des colis aura bien lieu.

Nous espérons que tout le monde comprendra cette décision, dictée par le seul intérêt général, la protection des personnes, et le sens des responsabilités.

La Sirène

Médiathèque

En cette rentrée encore perturbée nous avons dû poursuivre l'aménagement des horaires de la médiathèque et modifier un peu les conditions d'accueil :

- Une durée de 48h minimum est observée entre deux permanences,
- Les lecteurs sont invités à se laver les mains ou à mettre du gel à leur arrivée,
- Les retours des ouvrages ne sont pas enregistrés tout de suite mais différés à la permanence suivante, pour laisser les livres en « quarantaine » pendant au moins 48 heures,
- L'accès à la médiathèque est limité en nombre de personnes et si l'affluence est importante, nous demandons aux personnes présentes de ne pas s'installer pour lire sur place,
- Un sens de circulation est mis en place avec entrée par le SAS et sortie par la

porte donnant sur la route (issue de secours).

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

lundi de 10h à 12h
mercredi de 15h à 17h45
samedi de 9h à 12h

Nous nous excusons pour les lecteurs du mardi et du vendredi mais nous faisons en sorte de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité et la protection des personnes. Dès que les conditions le permettront, nous ferons tout pour revenir aux permanences « d'avant ».

En parallèle de ces accueils, le groupe animation s'est remis au travail et vous propose un spectacle tout public, sous réserve de l'évolution et du protocole sanitaire du contexte lié au covid 19.

La Sirène
Médiathèque

«Recyclage Musical»
avec Jean-Noël PION

Un voyage sonore autour du monde ...
autour des sons ...

Samedi 5 Décembre 2020 à 15 h
Salle des Fêtes – Apprieu
Entrée gratuite - Places limitées

Médiathèque Apprieu
04 76 35 38 84

Port du masque obligatoire à partir de 11 ans
Respect des gestes barrières



Art'PRIEU

REPORT DES EXPOSITIONS

Pendant l'été, le groupe de bénévoles d'Art'prieu a poursuivi la préparation de son week-end « Carnet de voyage ». Une trentaine d'artistes venant de différentes régions françaises avaient répondu à notre appel, l'événement s'annonçait bien, avec beaucoup de variété. Stands d'exposition, ateliers, films et conférences étaient au programme. Quand l'équipe s'est réunie à la rentrée, étant données les conditions liées à la Covid 19, elle a décidé de vous faire attendre encore un peu... L'évènement est reporté à l'automne 2021 car les conditions n'étaient pas réunies pour que les exposants soient tous parmi nous et surtout pour que le public réponde présent.

De même, la mairie étant moins fréquentée et ne pouvant organiser de vernissage, nous avons fait le choix de prolonger l'exposition participative et de ne pas exposer le photographe Hervé Combe cette année. Nous lui réservons sa place pour l'automne 2021 également. Nous espérons que l'exposition de Karine Daniel, déprogrammée au printemps dernier pour cause de Covid 19 toujours, pourra bien avoir lieu en janvier.

Nous remercions les participants de l'exposition participative de nous laisser encore un peu leurs œuvres pour ne pas déshabiller les murs que nous apprécions de voir ainsi parés.





ÉLAGAGE EN BORDURE DE VOIRIE

La commune alerte régulièrement les propriétaires riverains de la voie publique des obligations qui leur incombent en matière d'entretien et d'élagage des arbres, arbustes et haies situés en bordure de voirie, de chemin rural et de sentier.

La sécurité est primordiale et un défaut d'entretien peut avoir des conséquences graves. Pour exemple, ces dernières années nous avons connu des chutes de neige à la fin de l'automne avec une neige épaisse et lourde, et des arbres qui n'avaient pas encore perdus leurs feuilles. Ces neiges précoces ont causé des dégâts importants, notamment entraîné par la chute de nombreux arbres. L'année dernière, la commune d'APPRIEU a été relativement épargnée notamment grâce au travail fait en amont auprès des propriétaires riverains, mais une sensibilisation reste nécessaire. Il demeure important que chaque propriétaire fasse un point sur ses parcelles et ce afin d'éviter toutes nouvelles chutes probables pouvant mettre en jeu la sécurité des personnes et par la même sa responsabilité.

Pour rappel, conformément aux codes des collectivités, de la voirie routière, du code rural et à l'arrêté en date du 05 décembre 2011, « les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales ... doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies ». Nous comptons sur votre collaboration active pour faciliter la circulation et assurer la sécurité de tous !

MOBILITÉ ACTIVE : CHOISISSEZ DE VOUS DÉPLACER À VELOS OU À PIEDS

Comment inciter les Apprelans à l'usage du vélo ? Ce mode de déplacement favorise la santé des citoyens et diminue la consommation d'énergie responsable du changement climatique.

La Mairie mène une réflexion sur l'installation d'arceaux à vélos devant les bâtiments publics en 2021 : mairie, salle des fêtes, Grange Buisnière, ancien gymnase après rénovation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des avancées sur ce sujet. Si vous avez d'autres idées de lieux d'installation, n'hésitez pas à envoyer un mail à accueil@apprieu.fr

LES RAISONS DE LA CRISE DU 3 SEPTEMBRE



Le 3 septembre 2020, l'ARS a informé les équipes de la Régie des eaux de Bièvre-Est sur un prélèvement bactériologique non-conforme (entérocoque), et a imposé une restriction de la consommation.

Quelles en sont les raisons ?

Il est important de préciser que ce prélèvement effectué par l'ARS, a été fait dans un bras « mort » du réseau. C'est-à-dire, dans une zone du réseau où le renouvellement de l'eau est faible, à cause du faible nombre d'usagers connectés sur cette branche (moins de 20 usagers)

Pourquoi avons-nous retrouvé cette bactérie dans cette zone dite « morte » ?

Plusieurs facteurs, qui s'accumulent, expliquent la présence de cette bactérie :

• Facteur numéro 1 : le bras mort

Comme dit ci-dessus, sur la zone de prélèvement, il y a très peu d'usagers connectés. De ce fait le renouvellement de l'eau est assez faible.

Avec peu d'usagers connectés sur une partie du réseau, le renouvellement de l'eau et le débit s'en trouve modifié et réduit.

Il est important de savoir que le point de prélèvement est situé à plus de 5 km du réseau principal.

• Facteur numéro 2 : les travaux effectués sur le réseau en juin/juillet

Entre le mois de juin et le mois de juillet, 5 coupures d'alimentation du réseau ont eu lieu. Elles ont eu pour effet de mettre

les conduites en dépression, et de les exposer à toute pollution bactérienne extérieure. Par exemple : le réseau est cassé et localisé dans un secteur inondable, ou provoquant la stagnation de l'eau dans le sous-sol.

Lors de la remise en eau des conduites, l'effet cumulé de la circulation rapide d'eau (pour le remplissage) et la pression importante du réseau en amont des coupures (en moyenne 8 bars pour la route de Lyon) provoque un décollement du biofilm (couche qui se dépose sur les parois des conduites au fil des années, en fonction des caractéristiques physico-chimiques de l'eau). Ce biofilm est composé de diverses bactéries qui se retrouvent en suspension dans l'eau et va donc se diffuser dans l'ensemble du réseau en aval des coupures.

Malgré les précautions prises par les entreprises intervenant sur le réseau (par exemple : désinfection de toutes les pièces avant leur pose), des matériaux impropres peuvent aussi se retrouver dans le réseau et venir le polluer.

• Facteur numéro 3 : défaut de chloration

Le traitement d'eau (de type chlore gazeux) effectué en sortie de l'ouvrage de pompage principal alimentant le réservoir d'Apprieu est situé à plus de 10 km du secteur pollué. Or, le réseau d'alimentation d'Apprieu/Colombe est très fuyard. Cette eau traitée (chlorée) va avoir tendance à se diffuser en priorité dans les secteurs de fort tirage. Ce qui veut dire que la consommation de chlore sera plus élevée dans ces zones et il y

aura moins de chlore disponible sur le restant du réseau. Le constat du service est le suivant : il y a une forte disparité sur le niveau de taux du « chlore libre » sur le réseau, et en particulier entre la station de traitement et le réservoir

Quelles actions techniques temporaires ont été mises en place ?

Dès le jeudi 3 septembre au soir, et suite à l'annonce par l'ARS de la présence de cette bactérie, les équipes du service de la Régie des eaux ont mis en place plusieurs actions :

- Purge du bras mort.

Cette purge a permis d'effectuer un rapide renouvellement de l'eau et du chlore a de nouveau été détecté dans cette zone.

- Prélèvement d'eau sur plusieurs zones du réseau et analyse par autotests bactériologique IDEXX

L'analyse de ces prélèvements a permis de montrer la présence de chlore dans le réseau et l'absence de bactéries de type *Escherichia coli* (*E. coli*) ou Coliformes

- Surchloration du réseau.

Cette démarche est une obligation légale en cas de restriction de consommation prononcée par l'ARS. Elle a pour but d'éliminer la bactérie.

Contrairement aux précédents épisodes de crise sanitaire connus par le passé sur le réseau Apprieu/Colombe, le puits Côte Gagère n'est pas en cause, pour plusieurs raisons :

- Lors de l'information de l'ARS, le puits Côte Gagère ne fournissait que 30% de l'eau présente dans le réseau.

- Le puits Côte Gagère n'est pas la ressource principale d'alimentation du réseau Apprieu/Colombe. Il n'est utilisé que faiblement et en complément du puits principal (puits Planche Cattin) et de l'interconnexion avec le Pays Voironnais.

- L'eau qui est pompée depuis le puits Côte Gagère est mélangée avec l'eau pompée depuis le puits Planche Cattin. L'eau pompée de Planche-Cattin subit un pré-traitement avant d'être mélangée avec l'eau de Côte Gagère. Le tout subit, bien entendu, un traitement au chlore avant d'être injecté dans le réseau.

- Il n'y a pas eu de détection de présence de bactéries (de type Coliformes) dans les prélèvements effectués le jeudi soir. Ce qui exclut, de fait, la pollution par des matières fécales liée à un débordement de la STEP Charavines.



- Depuis les incidents passés, des capteurs de mesure de débordement de la Fure ont été installés. Ils coupent automatiquement les pompes du puits en cas d'alerte de débordement de la Fure.

Afin de limiter les risques d'une nouvelle crise, comme celle que nous venons de vivre, de nouvelles actions vont être mises en place :

- Court terme

Arrêt complet du puits Côte Gagère d'ici fin octobre 2020 et déconnexion du réseau d'alimentation. A cette date, l'interconnexion avec le Pays Voironnais sera complètement achevée.

Renforcement de l'autosurveillance du réseau : mise en place d'un programme d'analyses à partir de la fin d'année (1 analyse / mois / 500 habitants desservis) – réalisation sur le réseau Apprieu/Colombe de 5 à 6 analyses / mois

Rappel des procédures en interne et aux entreprises intervenant sur le réseau

Désinfection du matériel et des pièces installées sur le réseau AEP

Mise en place d'une purge en bout de réseau lors de chaque coupure importante d'alimentation en lien ou non avec des travaux

- Moyen terme

Remplacement des conduites fuyardes, ce qui permettra d'améliorer le niveau de chloration dans le réseau (début des travaux de la 1ère tranche en 2021)

Rajout d'un ou plusieurs postes de ré-injection de chlore, pour assurer une uniformité de traitement dans le réseau (étude d'implantation en cours)

- Long terme

Sécurisation de la ressource principale (Planche Cattin). Le dossier de Déclaration d'Utilité Publique va être relancé.

DÉNEIGEMENT



La saison de déneigement débutera le 1^{er} novembre 2020 et se terminera le 30 avril 2021. Afin que la campagne de déneigement se passe dans les meilleures conditions, nous nous permettons de faire un rappel des règles inhérentes à cette campagne. Le déneigement étant une charge importante pour la commune, il est nécessaire de prioriser les secteurs. Aussi, comme les précédentes années, les routes de la plaine (par fort enneigement) ne sont pas considérées comme prioritaires. Il est préférable d'emprunter les grands axes, privilégiés par l'entretien.

Les voiries doivent être dégagées et ce afin de permettre le passage des engins munis de lames de déneigement. Si des véhicules demeurent stationnés en bordure de voirie, le déneigement ne pourra être effectué. Il en va de même pour les trottoirs qui sont quotidiennement utilisés par les jeunes appelants pour se rendre à l'école ou pour attendre le car.

La commune d'Apprieu fait et fera, comme chaque année, de son mieux pour intervenir et desservir les voies publiques selon une tournée préétablie. L'ambition étant toujours de répondre aux besoins et aux attentes de nos administrés avec une contrainte temps et des secteurs plus ou moins difficiles. Le salage s'effectue sur les montées, descentes et virages à risque. Les routes de plaines ne sont pas concernées.

Nous vous rappelons que pour répondre à l'intérêt de tous, en cas de neige ou de gelée, il est important de balayer la neige devant vos maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau conformément à l'arrêté du 5 décembre 2011 prescrivant le déneigement.

Comme chaque année, nous vous recommandons la plus grande prudence et vous remercions de votre compréhension.



L'AMBROISIE EST UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

Nous remercions les Apprelans qui ont éliminé cette plante nuisible et invasive autour de leurs habitations.

Nous remercions les agriculteurs qui n'ont pas hésité à AGIR, en suivant les recommandations de ne plus labourer profondément et maintenir les champs avec un couvert végétal permanent, afin de capter les nitrates et empêcher la levée des graines d'ambrosie.

Nous remercions les agents municipaux qui fauchent régulièrement le bord des routes.

« L'efficacité des actions préventives curatives dépend directement de la mobilisation et de la coopération d'acteurs publics et privés, aussi bien sur le plan individuel que collectif ».

Continuons à agir ensemble !

La Mairie invite également les retardataires à supprimer l'ambrosie présente sur leur terrain **pour préserver la santé de tous** (obligation dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2019)



NETTOYAGE DU 26 SEPTEMBRE 2020

Un grand merci à tous les Apprelans qui se sont mobilisés pour venir nettoyer la commune samedi 26 septembre au matin. Vous étiez environ 80 à parcourir différents secteurs d'Apprieu munis des gants et sacs mis à disposition par la CCBE. Beaucoup sont venus en famille ou entre amis et particulièrement de nombreux enfants et adolescents. Le centre-bourg et les alentours du gymnase avaient été nettoyés la veille par les enfants de l'école St Pierre. En 1h30, de nombreux déchets ont malheu-

reusement été collectés dans d'autres parties du village notamment dans le bois du Devez : emballages, canettes, bouteilles en plastique ou en verre, ferraille, pneus de voiture, tout venant, mégots de cigarette... Cette opération a permis d'échanger avec chacun et un petit kit d'information sur le tri a été remis à chaque participant. Vous étiez nombreux à nous faire part de votre souhait de voir ce nettoyage se renouveler plus souvent : nous envisageons déjà de le refaire au printemps !



ABRI BUS



Peu avant la rentrée scolaire de septembre 2020, la commune d'Apprieu a pu finaliser l'installation d'un abri bus sur le secteur de la Contamine, à proximité de l'entrée du Chemin des Plaines et ce malgré le retard pris dans le contexte sanitaire du coronavirus. Cet aménagement était très attendu par les riverains, qui avaient sollicités la mai-

rie il y a quelques temps déjà.

Cette opération a été réalisée en concertation avec les services du Département de l'Isère : déplacement de l'arrêt initialement positionné à l'entrée du chemin des Plaines, autorisation de l'installation de l'abri bus sur le délaissé départemental... La commune d'Apprieu a également réalisé en face de l'abribus, une plateforme pour la descente des usagers.

Les entreprises retenues pour cette opération sont SEMKIOSK, basée aux Villages du Lac de Paladru et FAV TP d'Apprieu. La commune d'Apprieu les remercie pour avoir pu réaliser cet équipement avant le 1^{er} septembre.

Nous espérons que cet équipement trouvera toute son utilité pour les usagers des transports en commun et notamment pour nos jeunes apprelans.

Écocitoyenneté



La commission Environnement a choisi de baptiser la page environnement « **L'écocitoyenneté** ». L'écocitoyenneté (écologie-citoyenneté) est la conscience écologique d'appartenir à un environnement commun (commune, pays, planète) qui garantit son existence. En fait, c'est le droit de jouir d'un environnement sain, et le devoir de ne pas le polluer pour conserver cet environnement sain.

Plus qu'adopter une « verte attitude », **nous souhaitons rassembler les citoyens Appelons pour construire ensemble une collectivité active et préserver l'environnement de nos enfants.**

*Tout seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin*

(Proverbe africain)

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 🌿 L'énergie produite, transportée et consommée est la 1^{re} ressource responsable de la pollution et du changement climatique.
- 🌿 Le transport (individuel, collectif, industriel, commercial) est le 1^{er} secteur émetteur de CO2 (Gaz à effet de serre).
- 🌿 Le bâtiment est le 1^{er} secteur consommateur d'énergie et le 2nd émetteur de CO2.

la question



QUELLE EST LA PROPORTION DE DÉCHETS ORGANIQUES DANS LA POUBELLE DES FRANÇAIS ?

A → 30 % de la poubelle
B → 50 % de la poubelle
C → 70 % de la poubelle

la question



COMBIEN DE TONNES DE DÉCHETS SAUVAGES ONT ÉTÉ RECENSÉES EN FRANCE EN 2016 ?

A → 30 500 tonnes (soit 1 tour Eiffel)
B → 31 500 tonnes (soit 3 tours Eiffel)
C → 63 000 tonnes (soit 6 tours Eiffel)

la question



SI INTERNET ÉTAIT UN PAYS, QUEL SERAIT SON CLASSEMENT EN CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ ?

A → 3^e derrière les États-Unis
B → 11^e derrière la France
C → 40^e derrière l'Autriche

la réponse



JE COMPOSTE MES DÉCHETS ORGANIQUES

En France, les déchets organiques des ménages représentent environ 30 % du poids total de la poubelle. Composés à 70 % d'eau, il est dommage qu'ils terminent incinérés ou enterrés plutôt que de devenir une ressource précieuse pour les cultures grâce au compostage.

→ Je conserve mes déchets organiques et les dépose dans un compost de quartier
→ J'installe un lombricomposteur dans mon appartement ou je fabrique un bac à compost pour mon jardin.

la réponse



JE RAMASSE LES DÉCHETS SAUVAGES

En 2016, 63 000 tonnes de déchets sauvages ont été recensées en France, l'équivalent de 6 tours Eiffel, qui se retrouvent in fine transportées dans les mers et les océans. 80 % des déchets marins ont ainsi une origine terrestre (le reste provient de l'industrie de la pêche ou encore des bateaux de croisière).

→ Je ramasse les déchets que je vois
→ Je participe à des collectes ponctuelles en groupe (Clean Walker, World Clean Up Day, Surfrider Foundation, etc.)
→ Je signale les déchets sauvages

la réponse



JE NETTOIE MA BOÎTE MAIL RÉGULIÈREMENT

Si Internet était un pays, ce serait le 3^e consommateur d'électricité au monde. Chaque heure, 12 milliards d'e-mails sont envoyés, dont 90 % de spams. L'envoi d'un e-mail avec une pièce jointe consomme autant qu'une ampoule allumée pendant 24 heures.

→ Je me désabonne des spams
→ Je fais le tri dans ma boîte mail et supprime les courriels inutiles
→ Je vide ma corbeille régulièrement
→ Je limite mes envois d'e-mails et réduis la taille des pièces jointes

RENTREE 2020

Le mardi 1^{er} septembre 2020, c'était la rentrée des classes. Celle-ci est particulière du fait des conditions sanitaires, beaucoup de règles strictes sont toujours à respecter. Mais c'est tout de même avec joie, que nos petits apprenants ont retrouvé le chemin de l'école. Tout comme les agents du périscolaire.



ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE « LE PETIT PRINCE »

04.76.65.17.57 - ce.0382659j@ac-grenoble.fr

Une nouvelle directrice à l'école Maternelle du Petit Prince

Christine Chanove a été remplacée par une nouvelle directrice : Laure Reverdy. Enseignante depuis 14 ans, dans cette école depuis 5 ans. Elle a pu enseigner sur tous les niveaux durant toutes ces années, avec une préférence pour les classes de maternelle : les apprentissages sont très intéressants et les liens avec les familles très importants.

- M^{me} Forveille Sylvie : PS (18) - MS (9)
 - M^{me} Grand Aline (jeudi / vendredi) et M^{me} Karine Ruet (lundi / mardi) (absente sur la photo) : PS (19) - MS (9)
 - M^{me} Millet Céline : MS (15) et GS(12)
 - Vanessa Maljournal (AVS : Assistante de Vie Scolaire)
 - M^{me} Reverdy Laure (lundi / mardi / jeudi) : GS (27) déchargée le vendredi (pour la direction) par M^{me} Brus Dominique (absente sur la photo)
- Soit un total de 109 élèves

Et notre personnel travaillant en maternelle

Isabelle Cardoso, Patricia Monteil, Cécile Trouilloud, Sophie Cassao, Géraldine Ochoa, Annie Suisse



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE « SAINT-EXUPÉRY »

04.76.65.10.63 ce.0381548b@ac-grenoble.fr



3^e rang de gauche à droite :

M. Mege (26 CE2), M. Sailler (24 CP)

2^e rang de gauche à droite :

M^{me} Combe (14 CP et 8 CE1), M^{me} Kratter: remplaçante rattachée à l'école, M^{me} Vittoz: complément de M^{me} Démule, M^{me} Ondarsuhu (21 CM2), M^{me} Trouilloud: (23 CE1), M^{me} Démule (15 CM1 et 5 CM2)

1^{er} rang de gauche à droite :

M^{me} Prin Lamaze (25 CE2), M. Davin (22 CM1), M^{me} Libert (22 CM2)

Soit un total de 205 élèves

Et le personnel communal travaillant en élémentaire ...

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux agents : Anna Ugnon, Bertrand Fayard et Manon Ingala (absente de la photo)



Dominique Langlade, Claire Amore, Marc Gomez, Coralie Marion Berthe, Maud Kasmi, Corinne Guel, Bertrand Fayard, Ana Ugnon, Céline Jarrand Allier

ÉCOLE PRIVÉE « SAINT-PIERRE »

04.76.65.15.10 ecolesaintpierre38@gmail.com

www.ecolesaintpierre38.jimdo.com



Pour la rentrée 2020 l'école Saint-Pierre accueille 103 élèves sur 4 classes. Les différentes pédagogies enseignées : classe Montessori en maternelle, méthode mathématiques Singapour en GS/CP et CE1/CE2, anglais méthode Cambridge dès le CE1 permettant de valider le niveau « pré A1 starters en fin de CM2 ». Projet pédagogique : développer la confiance en soi chez les élèves (projet théâtre au programme, journée des talents.) et des voyages scolaires pour tous de la GS aux CM.

Les travaux d'extension pour une surface d'environ 400 m2 ont commencé cet été. La construction devrait être livrée pour la rentrée 2021.

Inscriptions pour l'année 2021/2022 : contacter la chef d'établissement (avant décembre pour les maternelles)



Céline Geneveymontaz (Atsem), Anne Chantal Blache (CM1/CM 2), Ingrid Liber (chef d'établissement, GS/CP), Diane Saragaglia (CE 1/CE2).

Sandra Ravel (TPS/PS/MS), Laetitia Piraud (Atsem, personnel de cantine), Emilie Samson (Atsem)

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Suite à l'arrêté préfectoral du 4 septembre 2020, il est obligatoire dans l'ensemble du département de l'Isère, de porter un masque de protection pour toute personne de 11 ans ou plus stationnant sur la voie publique dans un périmètre maximal de 25 mètres devant les entrées et sorties des établissements d'enseignement et les lieux d'accueil de mineurs (écoles, collèges, lycées, crèches, accueil périscolaire...) Il impose le port du masque sur la voie publique.

NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS

Le mois de Juillet a été marqué par l'ouverture du nouvel accueil de loisirs à Apprieu situé au sein de l'école élémentaire Saint-Exupéry et de l'ancienne mairie. Après plus de deux mois de confinement, le centre de loisirs a permis des moments de retrouvailles forts pour les enfants et les animateurs.

Dans le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières, l'équipe d'animation a mis en place des activités autour de deux objectifs pédagogiques : « Jouons collectif » ; « Je fais partie du groupe ».

De la construction d'une course automobile à la création de fusées à eau en passant par de grands jeux sportifs, le but était de créer un esprit de groupe entre les enfants tout en prenant en compte leur rythme de vacances. Il s'agissait aussi durant ce mois de juillet de profiter de l'espace extérieur lors des journées de construction de cabanes dans la forêt ou durant une sortie à la plage de Montferrat, le dernier mercredi de juillet.



C'EST LA RENTRÉE AU RELAIS PETITE ENFANCE !



Le relais est un lieu à destination des parents (et des enfants!) en recherche de mode d'accueil, durant toute la durée de l'accueil de leur enfant chez une assistante maternelle, et des assistants maternels ou des personnes souhaitant devenir assistant maternel. Des temps individuels et des temps en collectifs sont proposés comme les ateliers d'éveil à destination des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent ou encore comme la fête de la rentrée, sur inscription, le mardi 22 septembre 2020.

Plus d'informations en mairie, sur le site www.cc-bievre-est.fr ou encore au 04 76 06 96 96.



IsèreADOM, des solutions pour bien vivre à domicile

Récompensé à plusieurs reprises (Prix Territoria d'Or du Sénat en 2018, et Trophée Silver Eco en 2019), le dispositif IsèreADOM du département de l'Isère, lancé en novembre 2017, vise à répondre à l'attente de 9 français sur 10 : celle de vieillir le plus longtemps possible à domicile. Pour répondre à cet objectif, des services gratuits ont été mis en place : un site web www.isereadom.fr, et un numéro vert : 0 800 38 00 38 pour informer et orienter les isérois vers des solutions participant au bien-vivre à domicile : aides à la vie quotidienne, aménagement du logement, accompagnement administratif et financier, activités santé bien-être, solutions de répit de l'aidant... Plus de 1 200 offres de services sont référencées.

À l'occasion de la crise sanitaire, les initiatives des communes, CCAS ou associations, relatives notamment à la livraison de courses et de médicaments, au portage de repas et au maintien du lien social, ont été répertoriées sur le site.

Par ailleurs, l'accompagnement des personnes bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) vivant à domicile est renforcé : les intervenants à domicile, les proches aidants et le bénéficiaire partagent au fil des jours les besoins en termes de qualité de vie, de confort, de sécurité, de coordination... Un cahier de liaison numérique sécurisé facilite ce suivi

et permet à chacun d'être vigilant sur les facteurs de fragilité. Ce suivi appelé "sentinelle" permet ainsi d'adapter le plan d'aide ou de soins au bon moment et d'éviter l'aggravation de situations.

Contact : 0 800 38 00 38
isereadom@isere.fr - www.isereadom.fr

L'annuaire IsèreADOM, une vitrine gratuite pour les artisans et commerçants

La population de notre territoire, comme partout en France, verra la part des seniors augmenter fortement dans les décennies à venir. Le soutien à domicile devient un enjeu sociétal. C'est aussi un marché local en croissance, facilement accessible aux petites entreprises qui proposent des solutions adaptées à une clientèle spécifique. Tous les secteurs sont concernés : l'alimentaire, les services à la personne, le bâtiment, l'aménagement du logement, les transports... Pour permettre aux professionnels de se faire connaître auprès des seniors et leurs proches, l'annuaire en ligne IsèreADOM recense les offres de services comportant des interventions à domicile.

Comment appréhender les besoins de la clientèle seniors ? Quelles sont les spécificités de cette cible ? Où trouver les outils et les réponses ? Afin d'accompagner les professionnels à ajuster leur offre pour mieux investir le marché des seniors, la communauté de communes de Bièvre Est a proposé, en partenariat avec le Département de l'Isère, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère et l'association TASDA, un temps d'échange sur le sujet, le 8 octobre 2020.

Vous intervenez à domicile ? Inscrivez-vous directement sur l'annuaire en ligne www.isereadom.fr

LE NOUVEAU BIDIBULLE SUR LES RAILS



Le nouveau Bidibulle, la structure petite enfance, s'installera, si tout va bien, dans ses nouveaux locaux en mars. Situés dans la zone d'activité Bièvre Dauphine, au bout de la rue Alphonse Gourju, ces bâtiments neufs, plus grands et plus adaptés permettront aux employés d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions dès le mois d'avril 2021.

Contactez Bièvre Est, au 04 76 06 10 94 pour plus d'informations.

ATELIERS NUMÉRIQUES

Les ateliers Numér'hic en 1 clic reprennent.

Il s'agit d'accompagnements d'initiation ou de perfectionnement numérique.

Les ateliers ont lieu à la médiathèque la Fée Verte au Grand Lemps, toujours un jeudi sur deux sauf exception, de 14h à 16h.

Ils sont ouverts à tous sur inscription au 07 67 80 97 94.

Les prochaines dates pour 2020 : 5 et 19 novembre et 3 décembre.

ATELIER NUMERIQUE

Numér'hic en 1 Clic

à la Médiathèque la Fée verte
au Grand Lemps

- ▶ s'initier ou se perfectionner en informatique
- ▶ être accompagné dans les démarches sur internet (CAF, CV, Impôts...)

Jeudis

**24 septembre
8 & 15 octobre
5 & 19 novembre
3 décembre**

De 14h à 16h

Gratuit

inscription au
07 67 80 97 94



**Prioritairement pour les
habitants du
Territoire Bièvre Valloire**

ÉMILINE RIOUX : UNE JEUNE APPRELANE AU SERVICE DES AUTRES



« En troisième année de médecine à Grenoble, je suis une étudiante débrouillarde et motivée. »

Après une année d'échange en Allemagne avec le Rotary club de Voiron, j'ai pris goût aux échanges culturels. Je m'investis au service des autres. En effet, je suis bénévole au sein d'une amicale de donneurs de sang et du Rotaract club. Ce dernier regroupe des jeunes pour agir sur différents axes : la paix dans le monde, la santé, l'accès à l'eau, l'environnement... Notre devise est « l'amitié par le service ».

Je rentre actuellement d'un week-end de formation organisé par le Rotaract club. Ces moments sont clés pour créer les bases du monde de demain. La bienveillance, l'écoute et l'entraide sont les valeurs que nous développons. L'organisation d'un tel événement m'apprend beaucoup et j'aime particulièrement former les autres. Je souhaite devenir Professeur à l'université pour les futurs médecins.

La prévention est ma priorité ; elle est au cœur de mon futur métier. En santé, la stratégie gagnante est celle où vous ne tombez pas malade. Toutefois certaines maladies sont imprévisibles ; c'est le cas des cancers chez l'enfant. Cette cause me tient à cœur et j'agis activement pour la promotion du don de moelle osseuse. Un geste simple et gratuit que peu de monde connaît en France. À cette fin nous organisons un week-end de sensibilisation en mars 2021 à Voiron. La finalité est de créer du lien, d'échanger sur le don de moelle osseuse (enjeux et préjugés), et de former les futurs ambassadeurs du don de moelle osseuse autour d'un événement écoresponsable.

L'entraide fait partie de mon quotidien et je suis de nature très engagée. J'affectionne particulièrement les actions humanitaires. J'ai participé au Projet Togo 2019-2020 avec un budget récolté de 12000 euros,

dans le but d'acheter localement des moustiquaires imprégnées contre le paludisme, et de faire de la prévention. De plus, mon envie de découvrir les autres m'a permis d'être sélectionnée pour réaliser un stage d'un mois en Inde grâce à l'IFMSA (International Federation of Medical Students Associations). Je vais aussi suivre une formation en lien avec le programme « Couverture Santé Universelle 2030 (CSU) » de l'Organisation Mondiale de la Santé. L'égalité et la mixité me sont chères.

Je constate avec vous que l'entraide n'a pas de frontière. Elle commence avec des choses simples auxquelles nous avons presque tous accès : le don de cheveux, le don du sang, le don d'organes, le don de moelle osseuse... Et le plus précieux : le don de temps !

En France, nous avons la chance d'être libre de donner ou non. Il est donc primordiale d'informer la population pour qu'elle puisse jouir de ce droit de choisir. Nous avons la chance d'avoir accès à des produits sanguins de qualité grâce aux valeurs du don défendues par vous-même donateurs et donneuses, et grâce aux amicales et associations. Nous avons la chance d'être entourés de personnes qui donnent leur temps, leur énergie pour un monde meilleur. Merci à elles.

GENS D'ICI





La nouvelle équipe du Sou des Ecoles Laïques d'Apprieu a fait sa rentrée, comme tout le monde, dans des conditions particulières. Malheureusement, nous avons dû annuler notre traditionnel pucier, ainsi que le loto. Mais nous vous donnons rendez-vous :

- Vendredi 9 octobre 2020 : remise des commandes de **comté** à la Grange Buissière, salle des Tisserands

- Vendredi 11 décembre 2020 : distribution des commandes de **chocolats** à la Grange Buissière, salle des Tisserands.

Tous les bons de commande seront distribués au préalable dans les cartables, mis à disposition en mairie, et à la bibliothèque municipale.

Les dates de nos manifestations pour l'année 2021 vous seront communiquées ultérieurement. N'hésitez pas à consulter régulièrement notre page Facebook (même sans compte Facebook).

Nous vous rappelons que le Sou des Écoles est une association loi 1901 qui récolte des fonds pour financer spectacles, sorties et autres projets pour vos enfants. Une aide ponctuelle pour le carnaval ou la fête d'été est vraiment primordiale. Si vous souhaitez aider le Sou des Écoles Laïques d'Apprieu, à certaines manifestations, vous pouvez vous faire connaître en nous envoyant un mail à : soudesecolesapprieu@gmail.com

Une petite participation de chacun peut vraiment faire la différence... On compte sur vous !!!

<https://www.facebook.com/SouDesEcolesApprieu>



Après l'arrêt lié aux événements sanitaires nos activités se déroulant en plein air ont pu reprendre dès le mois de juin dans le respect des règles sanitaires et se sont poursuivies tout l'été. Nous conti-



A l'heure où nous écrivons cet article, la Musique des Terres-Froides a pu reprendre ses activités habituelles : Les répétitions se déroulent chaque samedi à 18h au Grand-Lemps, à l'espace



BRAVO et MERCI aux donneurs qui ont répondu présents aux collectes du 30 juin et du 14 Septembre !

- > **84** donneurs dont 10 nouveaux en juin
- > **95** donneurs dont 6 nouveaux en septembre

Nous sommes très heureux d'assister à la mobilisation de cette nouvelle génération très sympathique tournée vers les autres ! **Nous remercions les donneurs qui se sont adaptés à la nouvelle organisation « Résadon » pendant cette période de Covid.**

Aujourd'hui, il n'y a toujours pas de produit susceptible de se substituer au

nuons à proposer **Course, Marche rapide et Randonnée** les 12 mois de l'année.

Nous espérons bien maintenir notre **5^e Salons des vins et de la gastronomie les 21 et 22 novembre** et travaillons pour vous proposer une édition toujours aussi conviviale en garantissant la sécurité pour tous.

N'hésitez pas à prendre contact par mail (chaudlepattes@gmail.com) ou venir lors de nos entraînements pour nous rencontrer.

Vous trouverez de nombreuses informations sur notre site : www.chaudlepattes.fr et notre page Facebook : [chaudlepattes](https://www.facebook.com/chaudlepattes)

Claude Terrasse. Nous avons été ravis de pouvoir nous retrouver suite au confinement et à la mise en suspend de tous nos projets musicaux. Malgré les règles sanitaires strictes, on essaie de conserver ce lien social si important et travaillons déjà à notre concert de Noël, ainsi qu'à nos spectacles de fin de saison en partenariat avec les Lames du Dauphiné. On a hâte de retrouver notre public !

N'hésitez pas à nous contacter pour des informations complémentaires concernant l'harmonie, ou l'école de musique, nous restons à votre disposition. (04.76.55.82.81 musiquetf@gmail.com)

sang humain, indispensable au fonctionnement du corps humain. Le sang ne pouvant être fabriqué artificiellement, il est indispensable.

PROCHAINE COLLECTE DE SANG LE 16 NOVEMBRE.

Si vos enfants sont présents, nous vous proposons de nous en occuper pendant votre don.

Amicalement, Roland RIOUX.

Donner son sang est un acte citoyen incomparable et indispensable pour sauver une vie.





MUZIK'APP EST DE RETOUR !



Muzik'App est de retour cette année encore, pour une rentrée en fanfare ! Malgré un contexte sanitaire difficile, les activités ont pu reprendre après concertation avec la mairie et la mise en place d'un protocole sanitaire afin d'assurer le bon déroulement des cours de musique. Comme dans notre quotidien, le masque est de rigueur, du gel hydro-alcoolique à disposition, les salles nettoyées scrupuleusement et la distanciation sociale respectée. Tout est réuni pour que l'année se déroule le mieux possible. De nouvelles

activités sont proposées, comme l'éveil musical dès 3 mois ce jusqu'à 6 ans, le chant enfants et pré-ados, une chorale chants du monde adultes, ainsi que de la MAO « musique assistée par ordinateur ». Nous espérons vivement vous retrouver rapidement lors de l'organisation de nos événements, concerts, karaoké... Nous tenons à remercier l'ensemble des familles ainsi que nos intervenants pour leur confiance et leur implication de ces derniers mois. Musicalement vôtre.

FABRIQUE CITOYENNE



Nous sommes nombreux à être conscients aujourd'hui des problèmes environnementaux et qu'il nous faut modifier nos modes de vie pour qu'ils soient plus durables. C'est pourquoi nous avons créé une association qui a pour objet de participer localement et concrètement à cette transition écologique. Mieux consommer, mieux se déplacer, réparer, réutiliser, s'échanger des outils, partager des compétences, faire du lien et surtout mettre en pratique. Nous avons déjà commencé la démarche

avec les paniers Apprelans mais il y a tellement à faire. Plus nous serons nombreux plus nous pourrions faire de choses.

Notre association vous propose plusieurs niveaux d'implication et plusieurs sujets.

Alors si vous avez comme nous envie de faire bouger les choses, si vous êtes sensibles à notre démarche, rejoignez nous, vous serez accueillis comme des rois.

lafabriquecitoyenne.bievreest@gmail.com



YOGA, PÉRINÉE ET ABDOS SANS RISQUES

L'association YACA est heureuse de vous accueillir à nouveau pour que vous puissiez continuer ou découvrir le yoga.

Le yoga s'adresse à tous : enfants, ados et adultes. Et comme il est adapté, chaque personne peut pratiquer en fonction de ses possibilités alors venez découvrir le yoga sur chaise.

La relaxation, le travail respiratoire et la pratique des postures vont permettre à chacun de mieux se connaître afin de pouvoir retrouver calme et harmonie.

Pour savoir ce qu'est le yoga, il faut en faire l'expérience. Alors, venez essayer.

L'association vous propose aussi un cycle de 10 séances, réparties sur l'année, de **périnée & mouvements et/ou pilate-abdos** sans risques, deux méthodes pour un renforcement des muscles du périnée et des abdominaux pour les femmes et les hommes.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**Association YACA, 06 28 13 17 77
yogapprieu@gmail.com**





SAISON 2020/2021

De l'initiation à la compétition, en passant par la section loisir, nous vous invitons à venir pratiquer le volley quel que soit votre âge ou votre niveau. Vous rejoindrez un club de dimension familiale, dans une bonne ambiance et avec beaucoup d'énergie.

Dans le cadre d'une entente sportive avec Moirans Multi VolleyBall cette année nous proposons :

- Des équipes jeunes dans les différentes catégories du championnat FFVB, dont 1 PRA fille et 1 PRA garçon
- 2 équipes seniors en championnat mixte (UFOLEP/FFVB), pour permettre à chacun de pratiquer à son niveau

- Une équipe départementale féminine en FFVB

- Du volley assis et du snow volley Petits ou grands, compétiteurs ou joueurs : rejoignez le VBCA, pour une saison riche en émotion !

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter : Stéphane GENAY au 06-70-29-89-97 ou vbca.contact@gmail.com

Plus d'informations sur le site :
www.volley-apprieu.fr

CHASSE



PASSAGE DU TOUR DE FRANCE À BONPERTUIS LE 15 SEPTEMBRE À 14H



Le dimanche 4 octobre 2020 devait se dérouler notre 2^e pucier.

Au vu du contexte sanitaire actuel nous avons pris la décision de l'annuler pour cette année.

Mais ce n'est que partie remise !!!

Nous ne manquerons pas de vous informer de nos prochaines manifestations car la recherche et la lutte contre le cancer pédiatrique a plus que jamais besoin de votre soutien !

Prenez soin de vous et à très bientôt.

CHASSEZ LES SORCIÈRES, VOUS TROUVEREZ LES BONBONS

Cette année encore, Plambois se transformera le temps d'une soirée pour Halloween. Les sorcières seront à chaque coin de jardin pour effrayer les imprudents visiteurs. Pour s'adapter aux conditions sanitaires, la collecte de bonbons se change en chasse aux bonbons. Les sorcières les auront cachés un peu partout dans la rue, et les enfants devront les retrouver. Les habitants invitent tous les appelants à venir déambuler et trembler dans le hameau. Les sorcières respecteront les gestes barrières. Vous n'aurez rien à craindre ! Du Covid du moins...



PAROLE À L'OPPOSITION

Élus d'Apprieu Nouvelle Dynamique nous regrettons que l'emplacement réservé à notre communication soit réduit par la municipalité à « 600 caractères maximum sans photo » pour 24 pages.

Dans le précédent numéro réduit à 12 pages, nous avions un texte de 1191 caractères et une photo.

Nous réclamons pour les presque 20% d'électeurs nous ayant fait confiance un minimum de considération de la part de la majorité.

LA DEMOCRATIE COMMUNALE PEUT-ELLE FONCTIONNER EN LA BAILLONNANT ?

Restant à votre disposition, vous pouvez nous contacter par mail : apprieu.nouvelle.dynamique@gmail.com

J-C. Genin et P. Roure

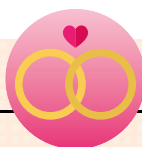
LE RN AU CONSEIL D'APPRIEU

Le responsable départemental du Rassemblement National a annoncé dans la presse que son parti politique était présent dans plusieurs conseils municipaux dont celui d'Apprieu. Jean Charles Genin a confirmé cette appartenance.

Cette information ne surprendra pas ses proches et encore moins ses co-listiers aux municipales dont Paulette Roure, 2^e membre de l'opposition au conseil. Et pourtant Jean-Charles Genin l'a régulièrement démentie cette appartenance au RN durant la campagne des municipales. Les choses sont désormais claires pour tous.

Vivre ensemble Apprieu

ÉTAT CIVIL



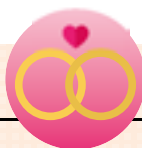
MARIAGES

- **THIRY Yvin et BERNIER Mathilde** : 13 août 2020
- **GAY Kevin et NOUISER Jessika** : 29 août 2020
- **THOMAS Thierry et AILLOUD-BETASSON Stéphanie** : 5 septembre 2020
- **DEGUILLAUME Eric et MILLAT Valérie** : 26 septembre 2020



NAISSANCES

- **SEKRAF Kiyan** : 27 février 2020
- **PAVIS Lény** : 16 juin 2020
- **BONNARD Victor** : 30 juin 2020
- **DIMET Jullian** : 1^{er} Août 2020
- **MERCURI Lyvio** : 12 août 2020



PACS

- **ROUX Sabrina et HAEGHAERT Anthony** : 7 mars 2020
- **BERGUIGUA Marwane et BEQUIÉ Océane** : 17 juillet 2020



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **HUASCAR Pierre** : 11 Août 2020

AGENDA



OCTOBRE

V16	Muzik App	AG - 20h30	Les Tisserands
S17	TFB	Match	L'Envol
L26 au V30	TFB	Stage	L'Envol
D25	TFB	Match	L'Envol



❄ NOVEMBRE

V6	Sapeurs pompiers	Vente de calendriers	vente à domicile
Me11	Municipalité	Cérémonie	Salle du conseil
S14/D15	ADMR	Vente de calendriers	vente à domicile
Lu16	Don du sang	Collecte	Les Tisserands
S21	Chaud Les Pattes	Salons des vins - 10h/20h	Gymnase + Boulodrome
D22	Chaud Les Pattes	Salons des vins - 10h/17h	Gymnase + Boulodrome
S21/D22	TFB	Match	L'Envol
D22	Volley	Diots - 8h/14h	Les Tisserands
D22	Yoga	Séance - 9h / 12h	Salle des fêtes
S28/D29	TFB	Match	L'Envol
D29	Sou des écoles	Pucier - 8h/18h	Gymnase



DÉCEMBRE

S5	Médiathèque	Recyclage Musical	Salle des fêtes
S5	Muzik App	Goûter de Noël - 14h	Les Tisserands
S5	Volley	Tirage tombola - 19h/22h	Rivier
S5	Boule Joyeuse	Concours murette - 7h/13h	Boulodrome
S5/D6	TFB	Match	L'Envol
V11	AGA	Gala de Noël - 18h / 22h	Gymnase
V11	Sou des écoles	Vente de chocolat - 16h/19h30	Les Tisserands
S19	Sapeurs pompiers	Arbre de Noël - 9h/23h	Les Forgerons
S12/ D13	TFB	Match	L'Envol
S12	Apel	Marché de Noël	Les Forgerons + Les Tisserands
D13	Apel	Marché de Noël	Les Forgerons + Les Tisserands
D20	LCA foot 38	Huitres moules frites - 10h/16h	Gymnase + Boulodrome
D20	Musique des Terres Froides	Concert de Noël - 16h	Les Forgerons

Manifestations sous réserve de l'évolution et du protocole sanitaire du contexte lié au covid 19.

LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Millat** / Suivi administratif : **Malorie Jouffray**

Impression : **Imprimerie Ruzzin** - Tirage à 1700 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêt gérée durablement

Mise en page : **www.oliviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / accueil@apprieu.fr

Distribution : **Mairie d'Apprieu** - Site internet : **www.apprieu.fr**

